

Notice d'utilisation



Sommaire :

I	Garantie	3
II	Consignes de sécurité	3
III	Éclairage et signalisation	4
IV	Règles générales de prévention des accidents	4
V	Remarques générales	5
	V.I Attelage au tracteur	6
	V.II Raccordement des flexibles hydrauliques	6
	V.III Circulation sur voies publiques	7
VI	Travailler avec la machine	7
	VI. I Réglages et utilisation	7
	VI.II Système de changement rapide de socs Connect 40	8
	VI.III Rouleaux	9
	VI.IV Sécurité non-stop hydraulique	9
VII	Entretien	10
	VII.I Contrôle	10
	VII.II Plan de graissage	10
VIII	Données techniques	11
IX	Améliorations techniques	11
X	Liste de pièces détachées et d'usure	11

CHERS CLIENTS !

Toutes nos félicitations pour l'acquisition de votre nouvel outil de travail du sol KERNER. Nous sommes convaincus que ce nouveau matériel de travail du sol vous satisfera en tous points.

Veuillez contrôler l'appareil dès sa réception afin de vous assurer qu'il est complet et qu'il ne présente aucun dommage dû au transport. Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en compte les réclamations effectuées ultérieurement. Afin d'éviter tout danger, cette notice d'utilisation doit être lue et respectée par toutes les personnes qui utilisent, entretiennent, réparent ou contrôlent cet outil.

Lisez attentivement cette notice d'utilisation avant la mise en service de la machine et respectez les consignes générales.

Si vous utilisez correctement l'outil et que vous l'entretenez conformément aux instructions, il vous sera un allié fidèle pendant de nombreuses années.

I Garantie

1. La société KERNER garantit que ses machines sont exemptes de défauts de matériau et de fabrication et s'engage à remplacer gratuitement, au départ de l'usine de fabrication, toutes les pièces reconnues défectueuses par le fabricant après contrôle de sa part.

La garantie de nos machines est de 12 mois. Si l'expédition ou la mise en route est retardée sans que nous en soyons responsables, la garantie expire au plus tard 12 mois après le transfert des risques.

2. Le constructeur ne garantit pas les dommages causés par une mauvaise manipulation ou une faute personnelle. De même, aucune garantie n'est accordée sur les outils modifiés ou transformés.
3. L'obligation du constructeur en ce qui concerne la fabrication, la vente ou l'utilisation de ses produits est expressément limitée à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses. Le fabricant rejette toute autre obligation relative à des dommages indirects ou consécutifs.

II Consignes de sécurité

Attention :

Conformément aux articles 31 et 23 du code de la route allemand, le conducteur et le propriétaire portent la responsabilité du fonctionnement lors de l'utilisation d'outils portés ou attelés.

1. Les outils d'une largeur de transport supérieure à 3,0 m ne peuvent pas être transportés sur la voie publique sans autorisation exceptionnelle, sauf dans le sens de la longueur sur une remorque appropriée.
2. Le montage d'outils sur l'attelage trois points avant et arrière ne doit pas entraîner de dépassement du poids total autorisé, des charges par essieu autorisées et de la capacité de charge des pneus du tracteur. L'essieu avant du tracteur doit toujours être lesté avec au moins 20% du poids à vide du tracteur. Le conducteur du tracteur est responsable du respect de ces conditions.
3. Le bord avant d'un outil frontal ne doit pas se trouver à plus de 3,5 m du centre du volant du tracteur. Si cette dimension est dépassée, des mesures supplémentaires

sont nécessaires pour garantir un transport en toute sécurité sur la voie publique, par exemple une voiture pilote.

4. Les outils agricoles attelés dont la charge par essieu est supérieure à 3,0 t doivent être équipés d'un système d'air comprimé si le trajet s'effectue sur la voie publique.
5. L'outil ne doit être utilisé que dans le cadre agricole défini par le constructeur. Toute utilisation dépassant ce cadre n'est pas considérée comme conforme. Le constructeur n'est pas responsable des dommages qui en résultent, l'utilisateur en assume seul les risques.

III Éclairage et signalisation

1. Si le véhicule comporte des pièces dangereuses pour la circulation, dans la mesure où il est inévitable que des pièces dépassent du gabarit des véhicules, elles doivent être identifiées par des panneaux de signalisation. Cela s'applique également aux pièces qui présentent un risque lors de la circulation telles que les couteaux, les dents, les disques.
2. Si un outil porté arrière dépasse de plus de 1,0 m les feux à l'arrière du tracteur, il doit être signalé par un panneau de signalisation. Dans l'obscurité ou lorsque les conditions météorologiques l'exigent, au moins un feu arrière et un catadioptre doivent être installés sur l'outil.
3. Si un outil porté dépasse latéralement de plus de 40 cm les feux de position ou les feux arrière du tracteur, il doit être signalé par des plaques de signalisation vers l'avant et vers l'arrière. Dans l'obscurité ou lorsque les conditions météorologiques l'exigent, des feux de position avant et arrière ainsi que des catadioptrés supplémentaires doivent être installés.
4. Les outils portés doivent être équipés d'un kit d'éclairage si le dispositif d'éclairage du tracteur est masqué par l'outil porté.

IV Règles générales de prévention des accidents

1. En plus des informations contenues dans cette notice d'utilisation, respectez les règles de sécurité et de prévention des accidents généralement applicables.
2. Les panneaux d'avertissement et de signalisation montés sur l'outil donnent des indications importantes pour un fonctionnement en toute sécurité. Leur respect est essentiel pour votre sécurité !
3. Avant chaque mise en service, s'assurer que l'outil est apte à la circulation et à son bon fonctionnement.
4. Lors de la circulation sur voies publiques, les dispositions du code de la route doivent être respectées. Le règlement relatif aux homologations de circulation routière prescrit pour les outils agricoles portés et traînés régleme les obligations liées à l'équipement d'éclairage, aux caches (dans la mesure du possible), aux éléments de sécurité pour les outils repliables et à l'éclairage avec panneaux de signalisation. La fourniture et la présence des dispositifs de sécurité incombent au propriétaire du matériel.
5. Il est interdit de rester dans la zone de retournement de l'outil et de se tenir sur ce dernier lors de son utilisation ou lors des trajets.
6. Il est interdit de se tenir entre le tracteur et l'outil lorsque le moteur du tracteur est en marche.
7. Avant de commencer à travailler, familiarisez-vous avec tous les réglages et les éléments de commande de l'outil ainsi qu'avec leurs fonctions. **Pendant le travail, il sera trop tard pour ça !**

8. Lors de l'attelage ou du dételage de l'outil au tracteur, il est impératif de faire preuve de prudence et de s'assurer du bon positionnement de ses béquilles de dépose. Les outils disposant de leur propre châssis doivent être sécurisés afin d'éviter tout risque de mouvement involontaire.
9. Montez les poids de lest selon les recommandations en respectant la quantité appropriée et les points d'ancrage spécifiés à cet effet !
10. Respecter les charges admissibles par essieu, le poids total et les dimensions autorisées !
11. N'actionnez les cadres rabattables hydrauliquement qu'après avoir vérifié que personne ne se trouve dans la zone de retournement.
12. Avant de quitter le tracteur (cabine de conduite) ou lors des travaux d'entretien et de réparation, il est impératif de déposer l'outil au sol ou d'utiliser les béquilles de dépose prévues à cet effet, d'éteindre le moteur du tracteur et de retirer la clé du contact.
13. **Attention ! Le système hydraulique est sous pression !**
Lorsque vous travaillez sur le système hydraulique ou lors de l'accouplement et du désaccouplement des raccords hydrauliques, assurez-vous que le système hydraulique ne soit plus sous pression.
14. Les travaux de réparation du système hydraulique, du système électrique, des pneus et du châssis ne peuvent être effectués que par du personnel qualifié.

V Remarques générales

Le déchaumeur à dents Corona se compose de robustes éléments de châssis sur lesquels sont disposés des outils dans l'ordre suivant :



Image 1 C 300

V.I Attelage au tracteur

L'attelage du déchaumeur à dents se fait via l'attelage trois points du tracteur. Placer le tracteur sur un sol plat. Contrôler que les deux bras inférieurs de relevage du tracteur soient bien à la même hauteur par rapport au sol et les réajuster si nécessaire.

Contrôler la pression des pneus conformément aux indications du fabricant et en particulier celle des roues motrices. Une pression d'air optimale permet une force de traction maximale avec un patinage minimal.

1. Pour les bras inférieurs et selon vos besoins, deux positions d'attelage sont disponibles sur l'outil porté (Pos.1). L'accouplement est réalisé à l'aide d'une broche et d'une goupille. Dans la mesure du possible, le bras inférieur doit être incliné en direction du tracteur lors de l'utilisation au champ, favorisant ainsi la pénétration dans les sols durs et lourds.
2. Pour fixer le 3^{ème} point, trois positions sont disponibles sur l'outil porté (pos. 2), l'accouplement devant également être effectué à l'aide d'une broche et d'une goupille. En position de travail, le 3^{ème} point doit légèrement être incliné vers l'outil porté.

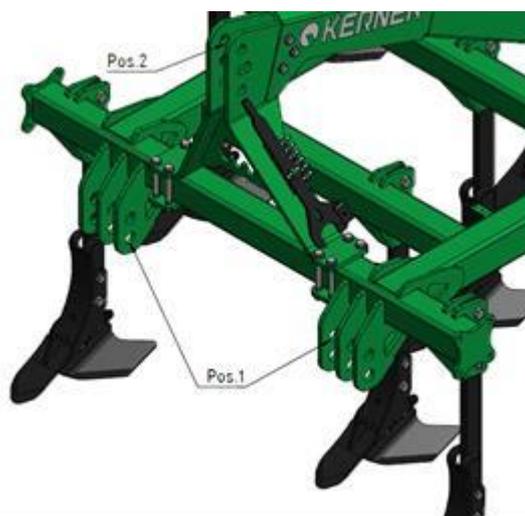


Image 2

En cas d'utilisation de boules d'attelage pour les dispositifs d'attelage rapide, il faut toujours veiller à ce que les boules soient bien adaptées aux crochets d'attelage et aux axes afin d'éviter tout risque de mauvais attelage. L'outil peut éventuellement se décrocher et causer de graves dommages aux personnes et aux machines.

Attention ! Bien veiller au verrouillage des goupilles de sécurité !

V.II Raccordement des flexibles hydrauliques

Le raccordement des flexibles hydrauliques s'effectue à l'aide de raccords enfichables SVK normalisés. Les appareils *KERNER* disposent en outre de repères de lignes KENNFIXX qui facilitent l'attribution des fonctions.

L'utilisation du Corona nécessite un distributeur double effet pour son modèle C 300 et deux distributeurs double effet pour ses modèles repliables C 450 et C 500.

- 1. Profondeur de travail position haute – Profondeur de travail position basse**
- 2. Dépliage – Repliage**

Pour la sécurité hydraulique non-stop, un distributeur à simple effet est nécessaire.

Avant de raccorder les flexibles hydrauliques, assurez-vous que le distributeur du tracteur ne soit pas sous pression.

L'hydraulique du tracteur doit être mise en position flottante lors de l'utilisation de l'outil aux champs.

Attention ! Lors du raccordement des flexibles hydrauliques, veiller à ce qu'ils soient propres et bien fixés !

V.III Circulation sur voies publiques

1. Lors de la circulation sur les voies publiques, les dispositions du code de la route doivent être respectées. Veillez à ce que l'éclairage soit toujours prêt à fonctionner.
2. Lors du transport sur la voie publique, les déflecteurs latéraux du déchaumeur à dents C 300 (équipement optionnel) doivent être relevés en raison de la largeur de transport autorisée de 3 m maximum. Pour les déchaumeurs à dents C 450 et C 500 (**repliables en 3 parties**), les éléments latéraux du châssis sont rabattus hydrauliquement à 90° vers le haut, au-dessus du châssis de base de 3 m afin de ne pas dépasser la largeur de transport autorisée.
3. Adapter les vitesses de déplacement aux conditions particulières liées aux outils repliables avec centre de gravité élevé et largeur de transport spécifique.

VI Travailler avec la machine

VI.I Réglages et utilisation

1. Abaisser le déchaumeur à dents dans le champ, démarrer et s'arrêter après une courte distance. Contrôler tout d'abord que la profondeur de travail soit uniforme entre la première, la deuxième et la troisième rangée de dents. Si l'horizon de travail est très irrégulier cela signifie que l'outil travaille à une profondeur différente entre la première et la troisième rangée de dents. La profondeur de travail doit être réajustée en modifiant le 3^{ème} point et contrôlée à nouveau (le déchaumeur à dents doit travailler à l'horizontale).

Le réglage de la profondeur de travail se fait hydrauliquement par le biais d'un distributeur du tracteur. La profondeur de travail validée est indiquée directement sur la machine. Lorsque l'indicateur se trouve sur le chiffre « 1 », la profondeur de travail correspond à un travail superficiel alors que lorsqu'il est sur le chiffre « 3 », la profondeur de travail correspond à un travail profond.

Attention ! Les valeurs de l'échelle sont données à titre indicatif et ne correspondent pas à des mesures précises.

2. Les disques-étoile peuvent facilement être réglés en hauteur à l'aide d'un 3^{ème} point et de la clé combinée correspondante.
Les silentblochs intégrés permettent une adaptation optimale au sol et servent également de sécurité non-stop.

Attention !

- Les disques-étoile ne doivent travailler que dans un sol ameubli (à environ 5 cm au-dessus de la semelle du déchaumeur).
- Ne pas prendre de virages **serrés** avec le cultivateur abaissé.

VI.II Système de changement rapide de socs Connect 40

1. Pour passer rapidement d'un type de soc à un autre ou pour les changer en cas d'usure, votre Corona est équipé du système de changement rapide de soc Connect 40.

Pour démonter les socs, il suffit d'utiliser un marteau en plastique ou la clé combinée, avec laquelle on frappe sur la partie supérieure du soc (voir image 3-5). Une fois que l'élément à ressort a libéré le boulon de maintien, la pointe du soc et le déflecteur peuvent être retirés de la tige de la dent.

2. Avant de remonter un nouvel élément, veillez à ce qu'aucune salissure sur la tige ou sur les boulons de maintien ne gêne le montage.

Le soc ou le déflecteur est ensuite introduit avec l'élément à ressort sur la face arrière dans la rainure prévue à cet effet et est frappé vers le haut à l'aide d'un marteau jusqu'à ce que l'élément à ressort vienne complètement entourer le boulon de maintien supérieur.



Image 3



Image 4



Image 5



Image 6

ATTENTION ! RISQUE DE PROJECTION D'ÉCLATS !

Seuls des outils avec revêtement plastique doivent être utilisés pour frapper sur les pièces d'usure, sinon les socs trempés risquent de s'ébrécher.

VI.III Rouleaux

Au choix, deux types de rouleaux peuvent être montés sur le Corona.



Image 7 GCW 601



Image 8 CW 550

Les types « **GCW** » et « **CW** » sont équipés d'un système de couteaux qui sert à un émiettement et à un nivellement supplémentaires mais qui fait également office de décrotteur.

Le réglage de la profondeur s'effectue à l'aide d'un axe à ressort et d'une rondelle à crans (figure 9). Pour tous les déchaumeurs à dents sur lesquels plusieurs segments de rouleau sont montés, il faut bien veiller à ce que la position du levier soit identique. Le réglage doit être effectué de manière à ce que le bord inférieur des couteaux et le rouleau soient sur le même niveau.



Image 9

VI.IV Sécurité non-stop hydraulique

1. **Fonctionnement de la sécurité non-stop hydraulique :**

Sur les outils équipés d'une sécurité non-stop hydraulique chaque dent du déchaumeur est protégée individuellement par une sécurité hydromécanique contre les dommages. Lors du franchissement d'obstacles, les dents du déchaumeur peuvent pivoter via un parallélogramme. Après avoir franchi l'obstacle, elles reviennent automatiquement dans leur position de travail. La force de déclenchement de la sécurité non-stop peut être adaptée de manière idéale aux différents types de sol grâce à un distributeur simple effet.

2. **Plage de réglage de la pression hydraulique :**

- La pression dans les vérins hydrauliques doit être supérieure d'environ 5 bars à la pression d'azote dans l'accumulateur. Une pression de 95 bars est réglée d'usine dans l'accumulateur. Selon le type de sol, une pression hydraulique entre 100 et environ 150 bars est recommandée.
- La pression hydraulique ne doit pas dépasser 120 bars dans des conditions de sol fortement compactées.

3. Augmenter la pression du système hydraulique :

- Raccorder le flexible hydraulique au tracteur
- Ouvrir la vanne de contrôle (**attention ! la pression chute**)
- Actionner le distributeur du tracteur jusqu'à ce que le manomètre du déchaumeur à dents indique la pression souhaitée
- Fermer la vanne de contrôle

Attention ! La vanne de contrôle hydraulique doit être fermée lors du travail aux champs.

4. Vérifier la pression dans l'accumulateur :

Dans les accumulateurs, la pression peut baisser après un certain temps. Il est recommandé de vérifier la pression chaque année et de l'augmenter si nécessaire.

La pression dans les deux accumulateurs peut être facilement contrôlée. Tout d'abord, augmentez la pression hydraulique dans les vérins à 150 bars, comme décrit précédemment. Ensuite, en observant attentivement le manomètre, la pression diminue très lentement. Au début, l'aiguille se déplace lentement vers la position zéro. Dès que l'aiguille baisse brusquement, la pression dans les accumulateurs est atteinte.

La modification de la pression dans les accumulateurs remplis d'azote ne peut être effectuée que par le service après-vente ou un atelier spécialisé. Un dispositif de remplissage et de contrôle spécial est nécessaire pour modifier la pression.

Attention ! Il est interdit d'effectuer tous travaux de soudure ou d'usinage mécanique sur les accumulateurs.

VII Entretien

VII.I Contrôle

Sur le déchaumeur à dents, toutes les vis (en particulier les vis de fixation de l'adaptateur Connect 40) doivent être contrôlées avant la mise en service (après environ 50 heures d'utilisation) et resserrées si nécessaire.

VII.II Plan de graissage

Les points de graissage suivants doivent être lubrifiés dans les intervalles indiqués :
(Graisse Li selon DIN 51 825 KP 2G)

4x Palier de repliage (C 450/C 500) : « à graisser toutes les 50 heures »

4x Vérin de repliage (C 450/C 500) : « à graisser toutes les 50 heures »

2x ou 6x Palier de rouleau (GCW) / CW sans entretien : « à graisser toutes les 10 heures »

2x ou 6x 3^{ème} disques-étoile : « à graisser toutes les 50 heures »

Pour GCW : Tubes intérieurs des disques du rouleau afin de maintenir la facilité de démontage

VIII Données techniques

Description	C 300	C 450	C 500
Largeur totale	3000 mm	3000 mm	3000 mm
Longueur totale	3880 mm	3880 mm	3880 mm
Hauteur	1620 mm	2235 mm	2472 mm
Largeur de travail	3000 mm	4200 mm	4800 mm
Nombre de dents	10	14	16
Écartement des dents	300 mm	300 mm	300 mm
*Poids env.	1320 kg	2366 kg	2517 kg

*Le poids de l'outil porté dépend de son équipement ; indication selon l'équipement suivant :
Machine de base, pointes de soc à changement rapide 55/15, déflecteurs à changement rapide 55/8, ailettes à changement rapide 320/10, rouleau GCW 601

IX Améliorations techniques

Dans le cadre de l'évolution technique, **KERNER MASCHINENBAU GmbH** travaille constamment à l'amélioration de ses produits.

Nous nous réservons donc le droit d'apporter des modifications et des améliorations que nous jugeons utiles. Il ne peut en découler aucun droit à des modifications sur les machines déjà livrées.

Les données techniques, les dimensions et les poids sont donnés à titre indicatif et sont non-contractuels.

X Liste de pièces détachées et d'usure

Vous trouverez la liste des pièces détachées et d'usure sous :
www.kerner-maschinenbau.de

EG- Konformitätserklärung

im Sinne der EG-Richtlinie Maschinen 2006/42/EG, Anhang II

Der Hersteller:

KERNER Maschinenbau GmbH
Gewerbestraße 3
D-89344 Aislingen

erklärt in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt:

Typ: **Sternradgrubber Corona** (Anbaugerät)

C 300 (Ü)
C 450 (Ü)
C 500 (Ü)

Masch. Nr.: _____

- auf das sich diese Erklärung bezieht, den einschlägigen grundlegenden Sicherheits- und Gesundheitsanforderungen der EG-Richtlinie 2006/42/EG und deren Änderungen entspricht.
- Zur sachgerechten Umsetzung der in den EG-Richtlinien genannten Sicherheits- und Gesundheitsanforderungen wurden folgende harmonisierte Normen herangezogen:

*EN ISO 12100-1; EN ISO 12100-2; EN ISO 13857; EN 349;
EN 982*

Aislingen, 15.06.16

.....
(Technische Dokumentation: Hr. Kaltenstadler)

.....
Geschäftsführung: Fr. Kerner
.....
Geschäftsführung: Hr. Wimmers

CORONA
Sternradgrubber

 **KERNER**

Kerner Maschinenbau GmbH · Gewerbestraße 3 · 89344 Aislingen
Telefon 0 90 75/95 21-0 · Telefax 0 90 75/95 21-20

www.kerner-maschinenbau.de

 **KERNER**